

DAVID
FRITZ GOEPPINGER

Il fallait vivre

Le témoignage exceptionnel d'un ex-otage
du Bataclan, dix ans après

« Ce livre offre une réflexion
sur le sens du procès V13,
de la justice et de la
reconstruction. »

François Molins

LEDUC ➔



« Le président a appelé mon nom. J'ai serré la main de ma femme. Trouvé des yeux la robe noire de mon avocate et me suis élancé vers la barre. En marchant, j'ai senti le regard des quatorze accusés se poser sur moi et j'ai eu de nouveau peur. J'ai compté mes pas les uns après les autres, j'ai respiré, j'ai vécu une dernière fois dans cette peau-là. »

Dans ce récit bouleversant, David Fritz Goeppinger, ex-otage du Bataclan et temporairement chroniqueur lors de V13, nous plonge au cœur de ce procès historique qui a duré 10 mois et mobilisé 1 700 parties civiles et 350 avocats. Il en fait un récit à la fois intime, en soulignant le rôle de ce procès dans sa reconstruction, et explore sa dimension collective.

David Fritz Goeppinger est photographe et écrivain. Il a été retenu en otage, le 13 novembre 2015, aux côtés de dix autres personnes par deux des trois terroristes qui ont attaqué le Bataclan. Ce huis clos insensé et brutal l'a poussé à reprendre possession de son histoire grâce à l'écriture, et notamment avec la publication d'un premier ouvrage, *Un jour dans notre vie* (Pygmalion). À la suite des attentats, il a adhéré à deux associations de victimes et participe régulièrement à des conférences. Dix ans après ce drame qui l'a aussi construit, il témoigne à nouveau pour transmettre aux générations futures.

Préface de François Molins, ancien procureur de la République.

Postface d'Antoine Mégie, rapporteur scientifique de plusieurs projets de recherche sur les procès terroristes.

18 euros

Prix TTC France

ISBN : 979-10-285-3482-0



9 791028 534820

editionsleduc.com
LEDUC



Rayon : Témoignages

Photographie :
Doris Poe

**Il fallait
vivre**

REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ DE LECTEURS!

Inscrivez-vous à notre newsletter et recevez des informations sur nos parutions, nos événements, nos jeux-concours... et des cadeaux!
Rendez-vous ici : bit.ly/newsletterleduc.

Retrouvez-nous sur notre site www.editionsleduc.com
et sur les réseaux sociaux.



Leduc s'engage pour une fabrication écoresponsable!

« Des livres pour mieux vivre », c'est la devise de notre maison.

Et vivre mieux, c'est vivre en impactant positivement le monde qui nous entoure! C'est pourquoi nous avons fait le choix de l'écoresponsabilité. Un livre écoresponsable, c'est une impression respectueuse de l'environnement, un papier issu de forêts gérées durablement (papier FSC® ou PEFC), un nombre de kilomètres limité avant d'arriver dans vos mains (90% de nos livres sont imprimés en Europe, et 40% en France), un format optimisé pour éviter la gâche papier et un tirage ajusté pour minimiser le pilon!

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site.



Conseil éditorial : Anne-Charlotte Sangam Delourme
Préparation de copie : Isabelle Raimond – Le Livre d'Après
Correction : Audrey Peuportier
Mise en page : Laurent Grolleau – Ma petite FaB
Design de couverture : Justine Collin
Illustration page 103 : Sergio Aquindo

© 2025 Leduc Éditions
76, boulevard Pasteur
75015 Paris
ISBN : 979-10-285-3482-0

DAVID
FRITZ GOEPPINGER

Il fallait vivre

Préface de François Molins

Postface d'Antoine Mégie

Pour la mémoire.

Pour Doris.

*« Une conjonction de hasards heureux
nous vaut d'être en vie. »*

Stéphane Toutlouyan, ex-otage du couloir du Bataclan,
novembre 2016, interviewé par
Juliette Demey, *Le Journal du dimanche*.

Préface

Dans la dynamique du terrorisme, c'est l'État qui est visé puisqu'il s'agit de le déstabiliser et d'anéantir le pacte social sur lequel il est fondé. Mais ce sont les victimes directes des attentats qui souffrent dans leur chair. Le terrorisme détruit la vie des victimes et de leur famille. « Elles doivent ensuite se reconstruire et reconstituer les événements qui sont venus confisquer le cours de leur vie et se libérer de leur mainmise sur leur avenir », comme l'écrivit David Fritz Goeppinger, et cela, chaque victime le fait selon son vécu et sa personnalité. Il n'y a pas une façon d'être victime, il y en a autant que d'individus, et elles méritent toutes notre respect et notre empathie.

David faisait partie des otages, « les potages¹ » pris par les deux terroristes au premier étage du Bataclan, et a été libéré peu après minuit au terme de l'assaut donné par la BRI. Je l'ai connu quelques mois après les attentats du vendredi 13 et j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le revoir et d'échanger avec lui, notamment à l'occasion des cérémonies de commémoration. Quand il m'a demandé d'écrire cette préface, j'ai immédiatement accepté.

Ce livre que j'ai lu avec émotion évoque, avec beaucoup de justesse et de sensibilité, le parcours de David après les attentats et sa « reconstruction » au terme d'une démarche

1. Ex-otages du couloir du Bataclan, contraction de « pote » et « otage ».

particulièrement forte et originale parce que plurielle : celle d'une victime au procès, celle d'une victime associée à un petit groupe, les potages, dont les membres sont devenus des figures rassurantes les unes pour les autres et des amis, mais aussi celle d'un acteur puisqu'il a couvert, à travers ses photographies et son travail journalistique, l'ensemble du procès V13 qui a duré dix mois. Il se l'est ainsi approprié avec « son cordon orange ».

Même si chaque victime a un parcours qui lui est propre, le récit de David Fritz Goeppinger explique bien la démarche des victimes et la compréhension progressive de ce que peuvent leur apporter les audiences. Il montre aussi l'évolution intérieure des victimes à travers leurs attentes à ces mêmes procès. Par le regard qu'il porte sur V13 et le rôle de chacun des acteurs, que ce soit le président de la cour d'assises, l'accusation, la défense et les parties civiles, ce livre est aussi l'occasion d'une réflexion sur le sens du procès et de la justice pénale.

Le procès a pour but premier de statuer sur l'accusation portée contre le ou les accusés. C'est sa fonction première, essentielle. Pour autant, la victime doit y avoir sa place. Elle doit être placée en son cœur en veillant à ce qu'elle soit parfaitement informée de ses droits, tout en proposant une prise en charge globale de ses besoins. L'article préliminaire du code de procédure pénale prévoit ainsi que « la procédure pénale doit être équitable et contradictoire et préserver l'équilibre des droits des parties. Les personnes se trouvant dans des conditions semblables et poursuivies pour les mêmes infractions doivent être jugées selon les mêmes règles. L'autorité judiciaire veille à l'information et à la garantie des droits des victimes au cours de toute procédure ».

Il en va de même en matière de terrorisme : la France a en effet choisi de mettre la justice au centre de son action et de faire juger les terroristes par des juges qui fondent leurs décisions sur les mêmes principes juridiques, dans le respect de l'État de droit et des règles du procès équitable.

Les victimes bénéficient aussi de ces mêmes garanties au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, y compris du principe de l'égalité des armes. La loi du 17 août 2015, transposant une directive européenne du 22 octobre 2012 qui établit les normes minimales concernant les droits, le soutien et la protection des victimes, a introduit dans notre code de procédure pénale une sous-partie intitulée « droits des victimes », qui instaure notamment en droit français le principe de leur évaluation personnalisée.

Mais au-delà du simple énoncé de ces droits, l'autorité judiciaire doit veiller à leur effectivité.

Or, la complexité de nos règles juridiques et le temps procédural souvent mal compris plongent les victimes dans un sentiment de désarroi et d'isolement qui vient s'ajouter à cette souffrance qu'exprimait si bien Paul Ricœur en écrivant que « derrière la clamour de la victime se trouve une souffrance qui crie moins vengeance que récit ».

Les acteurs de l'aide aux victimes œuvrent quotidiennement pour rompre cet isolement, mais tout système est perfectible, que ce soit au plan national ou local. La coordination de ces acteurs, particulièrement lorsque l'attentat terroriste est une tuerie de masse, est un enjeu majeur, comme nous l'ont montré les audiences de la cour d'assises spéciale pour le jugement des attentats du vendredi 13 novembre 2015.

Au-delà de l'évidente nécessité de mieux maîtriser le temps judiciaire et la durée des procédures, le procès pénal concentre un certain nombre d'impératifs pour l'institution judiciaire, mais aussi pour l'ensemble des justiciables.

Un impératif de simplification des formalités.

Un impératif de cohérence qui vise à centraliser en temps réel l'ensemble des informations concernant l'état des victimes et qui vise à informer, accompagner les proches et coordonner l'action de tous les ministères intervenant en relation avec le parquet et les associations.

Un impératif d'humanité et de respect de la dignité des personnes touchées, aussi bien dans la communication que dans l'accompagnement des victimes et de leurs proches, à la fois dans l'urgence et sur la durée, tout au long du procès.

Ces enjeux ont été parfaitement relevés à l'occasion du procès V13, ce qui démontre bien que lorsque la justice française est dotée des moyens nécessaires, elle peut parfaitement fonctionner.

Dans ce livre, David Fritz Goeppinger évoque aussi son étonnement devant le caractère restrictif du droit de se constituer partie civile, qui a donné lieu à de nombreux affrontements à l'audience entre l'accusation et les avocats des parties civiles – la loi dit qu'il faut avoir « personnellement souffert du préjudice directement causé par l'infraction ». Le jugement des attentats de masse commis dans notre pays, à Saint-Denis et Paris le 13 novembre 2015 et à Nice le 14 juillet 2016, a conduit la Cour de cassation à faire évoluer notamment sa jurisprudence pour tenir compte des nouvelles situations suscitées par ces attentats terroristes.

Le 15 février 2022, à propos de plusieurs victimes des attentats de Nice, du 13 novembre 2015 et de l'attentat commis le

1^{er} octobre 2017 à la gare Saint-Charles à Marseille, la chambre criminelle de la Cour de cassation a ainsi choisi d'adopter une conception élargie de la notion de victimes pouvant se constituer partie civile, conception élargie qui inclut :

1. Les individus qui se sont exposés à des atteintes graves à la personne et ont subi un dommage en cherchant à interrompre un attentat. Leur intervention est indissociable de l'acte terroriste.

2. Les individus qui, se croyant légitimement exposés, se blessent en fuyant un lieu proche d'un attentat. Leur fuite est en effet indissociable de l'acte terroriste.

Puis, le 25 mars de la même année, la Cour de cassation a également admis l'indemnisation du préjudice d'attente et d'inquiétude que peuvent subir les proches d'une victime exposée à un péril de nature à porter atteinte à son intégrité corporelle, y compris en cas de survie de celle-ci.

Après neuf mois de procès, David Fritz Goeppinger exprime un sentiment de confiance dans la justice de son pays. Cela tient certainement à la qualité des acteurs, président et juges de la cour d'assises spéciale, représentants de l'accusation, avocats de la défense et des parties civiles, comme j'avais pu le constater lorsque j'avais été entendu comme témoin par la cour d'assises. C'est un bel hommage que David rend à leur action. Comme le soulignait l'avocate générale Camille Hennetier dans ses réquisitions, le verdict de la Cour pourra assurer les victimes « qu'ici, la justice et le droit ont le dernier mot ».

Enfin, David évoque « l'impossible pardon » et le fait d'être capable ou pas d'accepter les excuses faites à l'audience par certains des accusés. Cette problématique du pardon, évoquée à la fin de ce livre, n'appartient pas à l'ordre juridique et ne relève pas du droit. Le pardon relève de « l'économie du don » et

renvoie au cheminement intérieur de chacune des victimes des attentats du vendredi 13 novembre 2015. Seules les victimes peuvent l'exercer.

Du fond du cœur, cette préface leur est dédiée !

Préface de François Molins,
ancien procureur de la République
près le tribunal de grande instance de Paris de 2011 à 2018
et procureur général près la Cour de cassation de 2018 à 2023.

Le 19 octobre 2021

Cela faisait des semaines que j'arpentais le Palais de Justice de Paris à la recherche d'une réponse, d'un fil à tirer pour comprendre mon traumatisme. J'avais fouillé toutes les pièces, mais rien. J'étais perdu dans un labyrinthe dont j'étais l'unique issue. J'étais terriblement seul face à la justice, terriblement mal armé pour saisir ce qui se déclencherait une fois mon histoire transmise aux juges. J'avais déjà ressenti ça, mais où ? J'étais arrivé à un point où tourner en boucle n'était plus constructif, plus rien d'utile n'en surgissait, et ma propre histoire m'étouffait. Autant de temps après l'attentat, il ne restait que des vestiges et des vagues souvenirs d'une frayeur qui m'avait saisi à la gorge. Je savais. Je savais où j'avais ressenti ça, cet appel d'air. C'était six ans avant. Alors que j'entendais les premiers tirs de kalachnikov dans le Bataclan et que le monde que je pensais connaître se dérobait sous mes pieds. Le vide était né comme une étoile donne naissance à un trou noir. C'était impossible de revenir en arrière. Mon rôle à ce procès était de faire un pas de côté pour montrer à la justice l'ampleur des dégâts, la profondeur de l'abysse, pour punir, condamner avec justesse, mais c'était dur. Dur car non seulement j'allais devoir revivre toute l'horreur, mais en plus, il me fallait écraser ma colère et ma haine, ce n'était pas moi qui punirais. Faire ça comme un voyage, tout bien préparer, prendre son temps pour faire les valises et décrire centimètre par centimètre la terreur dans les rues de Paris, la terreur au Bataclan.

Le 19 octobre 2021, je ressentais à nouveau l'effroi à l'état pur, je regardais les mètres de moquette qui me séparaient du pupitre qui trônait au milieu de la salle d'audience comme on regarde un promontoire sur le néant. Qu'y avait-il là-bas ? Le vide ? C'était ça, oui, le vide. Ce chemin serait sans retour. Mais qui deviendrais-je si je n'étais plus victime du terrorisme ? C'était peut-être ça être vivant : délaisser les choses ? Étais-je aussi vivant ce soir-là, ou étais-je mort depuis à force d'arpenter les ténèbres ? Malgré l'angoisse et le stress, la peur, j'étais conscient de ce qui allait se jouer dès lors que je serais devant les juges. Il me fallait donner mon fardeau à la justice, c'était nécessaire, sinon je ne vivrais jamais. Mais ne pas être victime ? En avais-je envie ? De là où nous étions assis, le parquet où siégeait la Cour était comme la scène d'un théâtre sur laquelle on m'attendait. Je savais ce que j'allais raconter, comment le raconter et surtout *pourquoi* le raconter. On avait même passé des jours entiers à tout préparer, c'était presque beau, pur. Je devais y aller et tout laisser, tout donner, absolument tout, car j'étais intimement convaincu que rien ne me changerait autant que ce qu'il se passerait là.

Le président a appelé mon nom. J'ai serré la main de ma femme. Trouvé des yeux la robe noire de mon avocate et me suis élancé vers la barre. En marchant, j'ai senti le regard des quatorze accusés se poser sur moi et j'ai eu de nouveau peur. J'ai compté mes pas les uns après les autres, j'ai respiré, j'ai vécu une dernière fois dans cette peau-là.

J'ai pris la main du David retenu en otage et lui ai murmuré : « La justice sera notre vengeance. »

Avant-propos

Il y a quelques années, une proche m'a dit durant un dîner : « Je pense que le 13 novembre, c'est sans doute la chose la plus extraordinaire qui vous soit arrivée. » À l'époque, je n'avais pas vraiment pris le temps d'analyser. Il faut dire que j'avais encore pas mal de douleur en moi qui n'aidait pas à y voir clair ni dans mes émotions ni dans mon histoire. En dix ans, il m'est arrivé d'entrevoir le sens de cette phrase et surtout, le recul que cette personne avait au moment où elle me l'a dite. Dix ans après le fracas des tirs dans les rues de Paris, je peux tenter d'analyser les phases qui se sont déclenchées en moi après les attentats pour comprendre ce qui pourrait être le fil conducteur de cette « extraordinaireté ». Car il faut tirer des bilans et comprendre l'impact que cet événement a eu sur mes proches et sur moi, et pour ça, peut-être revenir sur mes pas. Ma première réaction quelques jours seulement après l'attentat, celle qui fut la plus rationnelle et naturelle, a été la résilience. Bien que je n'aime pas en parler – surtout parce que j'ai toujours trouvé que c'était un concept étrange qui sous-entendait qu'il existe une logique, une direction dans les réactions humaines en réponse à un événement violent. De mon point de vue, ce concept omet les dommages intrinsèquement liés à la blessure traumatisante. Ces maux ou symptômes, comme les pensées suicidaires, dévalorisantes, l'intrusion de la peur dans les habitudes, mais aussi les relations déformées avec les proches ou encore le stress post-traumatique, sont au premier plan de l'existence de la victime.

Mais cette résilience, que je n'aime pas trop, a marqué le tempo de mes premiers mois. Une date en est le symbole : ma rencontre avec Stéphane Toutlouyan, l'un des hommes avec qui j'ai été pris en otage dans le couloir du Bataclan. Tout de suite après les attentats, j'avais été habité par cette envie d'aller au-devant de ceux qui avaient vécu la même tragédie. À mes yeux, ces retrouvailles n'en sont pas uniquement, car elles constituent aussi la date de naissance d'une lutte collective et communautaire que je m'apprétais à retrouver au procès et qui serait porteuse. Mais pourquoi parler de lutte ? Car ces rencontres s'inscrivaient à contre-courant de l'effroi que le terrorisme nous avait fait subir. Sans le vouloir, on était devenus camarades là où les attentats avaient tenté de diviser notre société. Ces attentats, qui avaient aussi eu pour conséquence de créer des dissensions au sein du peuple français, de faire monter le racisme, la haine et la violence, nous avaient rassemblés, comme si on avait nous-mêmes trouvé l'antidote : ensemble, plus forts.

Les trois premières années, en plus de ma primoréaction résiliente en lien avec mes rencontres issues du 13, mon énergie avait été focalisée sur l'unique but d'aller mieux, sans réellement comprendre ce dont j'avais besoin pour y parvenir. J'avais beau avoir été suivi par une psy hors pair de la police judiciaire, je n'avais pas pris la mesure de la rupture que le 13 avait provoquée dans ma vie. Aller mieux était-ce : pouvoir aller voir un concert sans avoir peur ? Reprendre mon emploi de barman ? Être capable d'en parler ? Me marier ? Oublier ce que j'avais vécu ? Le trouble provoqué par cette rupture me bouchait la vue et l'unique moyen de le savoir était d'essayer, alors, j'ai essayé et me suis un peu cassé les dents. Il n'y avait pas vraiment de remède miracle et j'accusais le coup, rien ne me permettrait de retrouver la continuité de ma vie d'avant. Mais malgré l'ombre, malgré la douleur et les reviviscences, il fallait vivre, mais comment ?

En dix années de « victimité », j'ai vécu un grand nombre d'épisodés extraordinaires qui ont tous pour tronc commun le 13 novembre et qui, un à un, ont gratté un peu de ce que l'ordinaire voulait dire, là où c'était justement ce que je cherchais paradoxalement le plus. Ces phases ont toutes contribué à ma reconstruction. Même si j'en déplore le lien avec cette date sordide, je doute que ce processus ait été possible autrement. Donc, pour aller mieux, il fallait peut-être commencer par casser ces liens. Mais comment ? J'ai dû, sans en avoir pleinement conscience, opérer un tri mémoriel minutieux. Certains souvenirs se sont effacés d'eux-mêmes, à commencer par mes premières séances avec ma psy, pourtant essentielles. J'en garde peu de traces. Je sais que ce vide est lié à mon premier livre, qui a servi de déversoir aux maux restés en moi et qui m'avait déjà permis de briser une partie des chaînes liées au 13 novembre. La solution était-elle l'oubli et, si oui, comment y parvenir au quotidien ? Dans une vie de tous les jours bousculée, voire déformée par ce qu'un attentat peut faire, c'est compliqué. En revanche, je crois avoir trouvé un début de réponse au Palais de Justice de Paris. Durant les audiences, j'ai découvert que me replonger dans l'événement pour archiver ma mémoire contaminée par la terreur m'a aidait à oublier. Sur le papier, était-ce possible ? Cet ouvrage propose plusieurs pistes pour y répondre, mais V13 – le nom donné au dossier puis au procès des attentats du 13 novembre 2015 par les juges d'instruction et les enquêteurs – n'a pas seulement bouleversé ma vie. Il a aussi ravivé l'attentat pendant dix mois, transformant ainsi l'expérience en occasion idéale pour revoir tout ce qu'il fallait voir pendant près de 150 jours. C'est dans ce tout petit repli que se trouvait la recette pour couper ces fils qui me rattachaient aux attentats. Avant même de procéder à ma déposition devant les magistrats de la Cour, j'ai dû comprendre de quoi étaient composés ces liens pour réussir à les rompre.

Dans le feu du prétoire et notamment grâce aux sept semaines de dépositions des parties civiles, j'ai compris que ce qui avait été touché par le terrorisme était comme des sédiments qui se dévoilaient au fur et à mesure des années sur plusieurs pans de nos vies, qui se côtoyaient sans se toucher véritablement. À la barre, beaucoup de victimes ont décortiqué ces strates comme étant tantôt physiques (comme les douleurs liées à l'attentat), tantôt psychiques (stress post-traumatique chronique), mais aussi sociales (décalage avec nos proches, nos amis et la société). Ces strates, ces liens, ces couches s'autoalimentent et finissent par s'allier pour aggraver nos symptômes. Plus les années passent et pire c'est. Or, tout ceci s'était mué en socle dans mon après et si je ne m'en défaisais pas, jamais je ne toucherais du doigt le renouveau de cette continuité. Donc, après tout ce temps, j'avais compris qu'au milieu de la souffrance il y avait de l'espoir. Et si la rencontre avec Stéphane avait été le début de ma vie d'après, le procès ou l'anniversaire des dix ans des attentats en seraient-ils la ligne d'arrivée ? Mais quel rapport entre ces deux moments, pourquoi le procès ? Pourquoi les dix ans ? En une décennie, on avait cherché à revivre, à trouver du sens autour d'un verre, à faire du beau, à construire tant bien que mal en dealant avec nos problématiques, nos incohérences et cohérences, à tenter de rejoindre les vivants. On avait beau avoir été victimes d'un attentat ignoble, on restait avant tout des humains avec des vies, des amours, des joies et des peines, et c'est dans ce repli que se cachaient les vestiges de notre vie d'avant et, dans mon cas, j'avais décidé d'y fouiller pour y trouver un fil à tirer.

Alors, si j'ai longtemps cherché à aller mieux, je cherche aujourd'hui à exister sans limites, à passer de l'imparfait au présent : il faut vivre. Je sais que c'est possible car j'y suis parfois arrivé. J'ai vibré à nouveau au rythme d'une vie sans syndrome de

stress post-traumatique, sans peur, à être ému par autre chose que de la douleur. À rire sans effroi quand je danse ivre, quand je plaisante avec des potes, à faire l'amour sans pensées noires. Ces dix années ont filé plus vite que je ne l'aurais cru, mais je n'oublierai jamais cette phrase.

Le 13 novembre était-il la chose la plus extraordinaire qui nous soit arrivée ?

Embrasser par la pensée

Il y a dix ans, j'étais barman à Paris. Le vendredi 13 novembre était mon soir de repos hebdomadaire, et mon pote Guillaume m'avait gentiment invité au Bataclan pour assister au concert des Eagles of Death Metal avec quatre autres copains. Si les Eagles m'étaient inconnus, la salle, elle, m'était familière puisque j'y avais vu la même année deux autres concerts. Ce soir-là, deux des trois terroristes qui se revendiquaient de Daesh, Ismaël Omar Mostefaï et Foued Mohamed-Aggad, m'ont retenu en otage aux côtés de dix autres spectateurs pendant deux heures trente. Véritable huis clos divisé en deux grandes parties, la prise d'otage commence sur le bras gauche du balcon de la salle et bascule au bout d'une dizaine de minutes après que le troisième terroriste, Samy Amimour, présent sur scène, est abattu par un commissaire de la BAC de nuit et son chauffeur. Cette action, décisive, poussera ensuite les preneurs d'otages à s'enfermer avec nous dans un petit couloir de service de 1,30 mètre de large et 6 de long. Après des pourparlers infructueux avec le négociateur de la brigade de recherche et d'intervention, les policiers d'élite parisiens donnent l'assaut sur le couloir. En réponse, Ismaël Omar Mostefaï vide le chargeur de son arme sur le bouclier des policiers et se fait ensuite exploser, tuant par la même occasion Foued Mohamed-Aggad. Extrait manu militari, j'en sors plein d'écchymoses, les cheveux brûlés, à moitié sourd et avec une cicatrice béante dans ma vie. Mon histoire commence après, à ma sortie du Bataclan. À l'instant où j'ai compris que, si je ne

faisais rien de tout ça, ma vie n'aurait aucun sens. Que mes douleurs resteraient abstraites. Je ne supportais pas l'idée de subir uniquement ce que l'événement m'avait fait et j'avais pour ça un point de vue unique sur lui, j'allais m'en servir. Les contours de ce que je cherchais à savoir étaient bien délimités. Ce que je voulais c'était comprendre, saisir dans son ensemble et embrasser par l'intelligence. J'étais cependant sur un fil, un équilibre précaire qui m'obligeait à me souvenir sans céder un centimètre à une curiosité morbide qui l'emporterait sur moi. Au fil des années, j'ai avancé, posé des jalons et compris ce que tel ou tel moment de l'attentat disait de moi et de l'événement lui-même. J'ai aussi saisi pourquoi ma vie s'était effondrée sur elle-même après avoir vécu ça. Car en dehors d'avoir été victime d'un attentat, j'avais également vécu cette expérience dérangeante d'avoir été retenu en otage dans un contexte terroriste. Parler du cadre est important, car bien que les prises d'otage soient toutes égales, le terrorisme crée une forme d'abstraction absurde : il n'y a, a priori, aucune issue favorable. Dans notre cas, il était clair que les terroristes voulaient en découdre avec les forces de l'ordre et mourir. Ils ne réclamaient ni rançon, ni extradition, ni rien de réaliste à proprement parler. Bien que cela n'ait bien entendu ajouté aucune notion logique, le fait d'être victime au « hasard » est destructeur. Malgré la longueur de cette prise d'otage, rien ne m'avait permis d'en extraire une forme de rationalité. Tout cela renforcé par la trace indélébile qu'ils avaient laissée sur moi. Leur voix, leur posture, leur regard, leur façon d'être, leur inhumanité. Alors, j'ai composé avec ça le temps de réussir soit à l'oublier, soit à vivre avec, et je me suis résolu à passer six ans à ne jamais cesser d'essayer de comprendre l'insensé. Mais qu'y a-t-il à comprendre dans ces attentats et surtout, que pouvais-je réellement comprendre ? Comprendre comment on pouvait mitrailler des personnes paisiblement installées sur des terrasses de restaurants, se faire

exploser, pénétrer dans une salle de spectacle pour tirer sur des gens et les assassiner un par un. Comment on avait pu aider, planquer, fuir avec ces terroristes. Alors là où j'avais des difficultés à lire des romans et des livres qu'on pourrait qualifier de *normaux* après les attentats, je me suis attelé à lire des articles, des enquêtes journalistiques, des écrits universitaires qui parlaient de terrorisme islamiste et de terrorisme contemporain. J'avais soif de cohérence, le rationnel était ma nourriture. Lire. Écouter. Rencontrer. Me replonger. Comme pour attraper une dernière fois par les épaules ce *moi* d'avant qui a cessé d'être au moment où les premiers tirs ont retenti dans la salle, en espérant qu'il m'aide. Si je ne réussissais pas à saisir la raison d'une telle tuerie, peut-être pourrais-je tenter de comprendre pourquoi et comment j'avais gardé mon calme à seulement 23 ans alors que des hommes tuaient devant moi. Alors j'ai étreint l'histoire du 13, de la naissance de Daesh jusqu'à l'explosion du gilet que portrait Chakib Akrouh lors de l'assaut contre les derniers membres de la cellule terroriste à Saint-Denis le 18 novembre 2015. Au milieu du chaos, j'ai fini par trouver des réponses dans les décombres. Celles-ci en main, j'ai écrit un livre, en 2020, *Un jour dans notre vie*, dans lequel je décris le 13 et l'après : l'amour, les rencontres... et la tristesse. Même si, lorsque je le relis aujourd'hui, je me rends compte que je ne faisais que décrire, sans réel recul, je ressentais l'urgence de parler de tout le merdier dont j'avais été non seulement victime, mais aussi témoin.

L'horizon du procès qui se profilait dès l'année 2019 ravivait les mêmes problématiques en y ajoutant de nouvelles : étais-je prêt à revivre l'attentat pendant plus de neuf mois et surtout à quelles fins ? Je n'étais pas encore prêt à y assister et encore moins à comprendre ce qu'il allait toucher en moi, alors que je savais ce qu'il représentait pour notre société et pour la mémoire. Au quotidien, son surgissement m'avait attrapé alors que j'étais